

01 déc 2023 -16:15

Appartient à Conseil des ministres du 1er décembre 2023

Aide financière pour le recrutement de personnel pour l'accompagnement de mesures judiciaires

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal en vue de l'octroi de subsides pour le recrutement de personnel civil chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires pour l'année 2023.

Les projets concernés sont liés à l'encadrement de peines de travail et de travaux d'intérêt général ou le suivi de thérapies ou formations.

En termes d'emploi, il s'agit de 174,5 équivalents temps plein pour un montant global de 9.134.289 euros.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be